Mercredi 16 octobre 2024

poitiers

travalix

« La circulation, c'est un enfer! »

Les travaux de réaménagement de l'avenue Jacques-Cœur avec la création d'une piste cyclable à double sens dureront jusqu'au mois d'avril 2025.

venue Jacques-Cœur, le cœur n'y est pas depuis la fin du mois d'août. Les étudiants sont revenus sur le campus, les salariés reprennent leur voiture pour rejoindre leur travail dans un environnement bouleversé et encombré.

Les travaux du Pont-Neuf terminés, c'est au tour de l'avenue Jacques-Cœur de changer de profil. Il va ménager le passage d'une piste cyclable sécurisée de 3 m de largeur à double sens de circulation longeant son bord nord, côté stade Rébeilleau. Cette piste assurera une continuité vélo du campus au centre-ville.

« Ça fait douze ans que j'habite vers le campus, je n'ai jamais vu ça!»

Travaux riment avec gêne, c'est inévitable, mais, ce qui agace le plus les riverains venus participer lundi soir à la réunion publique consacrée par la mairie à ces aménagements, c'est le capharnaüm actuel de la circulation

Franchir le carrefour patinoire, rocade, avenues Jacques-Cœur et Recteur-Pineau, requiert pa-



Les riverains redoutent un accident avec les cyclistes ou les trottinettes qui circulent à leurs risques et périls à contresens et sur des voies en trayaux. (Photo NR-CP. Emmanuel Coupave)

tience et longueur de temps. « La circulation, c'est un enfer! Ça fait douze ans que j'habite vers le campus, je n'ai jamais vu ça! Aux heures de pointe il faut quarante-cinq minutes pour rejoindre le Leclerc! », peste une salariba.

Ouvrir une voie pour vidanger

« Quand vous êtes avenue du Recteur-Pineau, il n'y a plus qu'une seule voie pour les voitures en direction du centre-ville, les grands bus prennent de la place sur cette voie quand ils manœuvrent et il n'y a plus d'interdiction de tourner à gauche vers le centre-ville. Du coup, on a de la chance si deux voitures passent », s'agace un riverain qui craint pour les vélos zigzaguant entre les engins de chantier.

Passer par la fosse

Et si, pour vidanger ce tropplein et créer une échappatoire, la voie reliant Beaulieu au grand parking de la fac de droit était ouverte à la circulation des voitures? La proposition a été faite...

Les perturbations de circulation vont durer encore longtemps.

Plus longtemps que ne le craignaient les riverains. Les panneaux de déviation annoncent une fin le 20 décembre... alors qu'ils vont se poursuivre jusqu'en avril 2025 si aucun aléa ne vient entraver la bonne marche du planning actuel.

Première tranche

Le réaménagement se déroule en deux tranches. La première, légère, court du carrefour de la patinoire à celui des rues des Clématites et de la Devinière. Un vrai carrefour va être aménagé à hauteur des feux menant aux terrains de tennis.

Les travaux s'achèveront fin décembre. Pendant ce temps-là, la circulation se fera côté nord, uniquement en direction du CHU. À la fin, elle reprendra dans les deux sens, mais uniquement dans la portion patinoire-Clématites-Devinière. Puis dans un sens seul vers le CHU une fois ce carrefour fran-

Deuxième tranche

La deuxième tranche, plus lourde, nécessite de reprendre la
chaussée sur ses 20 mètres de
largeur pour faire passer deux
voies de bus et la piste cyclable
à double sens. Une première
phase débutera le 4 novembre et
s'achèvera le 20 décembre pour
réaliser le côté nord de l'avenue.
La circulation sera possible côté
sud dans le sens patinoire-CHU.
La deuxième phase, de janvier à
mars 2025, s'attaquera au côté
sud. La circulation sera possible
côté nord et dans les deux sens.

Mystère à la Milétrie

La dernière phase, de mars à avril, concernera le carrefour de la Milétrie. Pour en faire quoi? Mystère! Les études sont toujours en cours. Les ronds-points n'étant pas jugés aptes à réguler correctement les différents trafics, il reste à trouver la bonne formule pour placer les feux.

Emmanuel Coupave

repères

« Comment on va sortir de chez nous ? »

La crainte des riverains, c'est la sortie de leur domicile en voiture pour couper la double piste cyclable. « Je suis vraiment inquiète pour la visibilité », confie une habitante. « Et sans compter les trottinettes qui font

n'importe quoi! Comment on va sortir de chez nous? » La piste cyclable rogne sur les trottoirs, il a fallu faire des choix et trouver de la place. Ce sont les abris de bus qui sautent, au grand dam de certains usagers.

pont-neuf

Le comité de quartier reste aux aguets

N ous voulons des réponses sur toutes les situations qui se présentent. Le message était clair, net et précis lundi soir 14 octobre en préambule de la réunion du comité de quartier Autour du Pont-Neuf qui s'est réuni en présence d'une quarantaine de personnes au Confort Moderne.

Au micro, Dominique Leblanc, président du comité, a tout d'abord listé les trois objectifs : rapporter la liste des récriminations envoyées au comité en « essayant de sectoriser », faire part des remontées en les présentant aux riverains, et enfin préparer un argumentaire pour le comité de pilotage qui se déroulera ce mercredi 16 octobre à la mairie.

La circulation. C'est le premier qui a été abordé. « Nous avons constaté l'installation d'un comptage sur la route et sur la piste cyclable rue du Faubourg-du-Pont-Neuf mais aussi dans certaines rues adjacen-



Les véhicules passent outre le sens interdit, se déportent à gauche en raison des plots pour la voie cyclable afin de rejoindre la rue du Petit-Tour qui sert de coupe-choux. (Photo NR-CP)

tes. » Dans l'assistance quelques voix s'élèvent : « Mais combien de temps va durer ce comptage alors que nous allons entrer dans une période de vacances avec l'absence des étudiants [lundi 21 au dimanche 27 octobre]. »

Des feux intelligents. « C'est ce que nous avait promis la municipalité, assure Dominique Leblanc. Mais ça veut dire quoi ? » De fait, les riverains se plaignent notamment de l'engorgement aux heures de pointe à l'ancien rond-point de la route de Geançay et le fait que le feu des vélos soit au vert en même temps que les voitures... Stationnement. L'assemblée a unanimement critiqué le cruel manque de stationnement dans le secteur avant de pointer « la dangerosité » des places centrales « coincées » entre la chaussée et la piste cyclable. « Aux heures de pointe, on ne peut pas sortir de la voiture en raison des bouchons. Et du côté passager, ce sont les cyclistes ou trottinettes qui roulent très vite. L'accès aux commerces n'est vraiment pas facile. »

La rue de la Pierre-Levée. C'est le point noir évoqué longuement durant la réunion. « L'aménagement en venant de la rue du Dolmen n'est absolument pas pensé. » Et les remarques pleuvent : le sens interdit de la rue du Petit-Tour, sauf sur 25 mètres pour les riverains (« Les automobilistes passent outre pour rejoindre la rue du Faubourg-du-Pont-Neuf. ») ; le sens unique dans la partie haute de la Pierre-Levée qui génère vitesse et bouchon au feu du
restaurant Le Martel; la descente de la partie basse de la
rue débouchant sur la rue du
Faubourg-du-Pont-Neuf a perdu son stop; la sortie du cabinet médical mal indiquée fait
que les usagers prennent le
sens interdit...

Quid des abris de bus? La question a été récurrente. « Pas d'abris de bus, pas de poubelles. » Idem pour les marquages au sol jugés insuffisants.

Les verbalisations. La tolérance d'antan aurait disparu dans la partie haute de la rue du Faubourg-du-Pont-Neuf. Les riverains – dont certains sont dépositaires du macaron « handicapé » – ont été verbalisés devant leur garage ou devant chez eux.

Une incompréhension de plus selon les riverains présents.

Marie-Laure Aveline